

## Le directeur de l'ECAB doit-il se taire?

**Romont** » Deux députés interrogent le Conseil d'Etat sur la «virulence» de Jean-Claude Cornu au Forum romontois.

Le Romontois et ancien préfet radical Jean-Claude Cornu (photo Keystone) est l'instigateur et l'animateur du Forum romontois, qui n'hésite pas à critiquer l'action du Conseil communal de Romont (*La Liberté* des 26 février et 2 octobre). Mais le Glânois est aussi directeur de l'Établissement cantonal d'assurance des bâtiments. N'est-il pas dès lors tenu, fonction oblige, à «un devoir de réserve» lorsqu'il attaque «le travail de la commune de Romont et de son syndicat»? Et sa «virulence inhabituelle» est-elle «appropriée»?

Ce sont quelques-unes des questions que les députés Gabriel Kolly (udc, Corbières) et François Genoud (pdc, Châtel-Saint-

Denis) viennent d'adresser au Conseil d'Etat. Tous deux jugent le comportement du directeur «problématique et inapproprié».

Ils estiment en outre que le patron de l'ECAB publie ses attaques sur Facebook «en pleine journée et en pleine semaine», avec «des ressources de l'ECAB» – qui auraient aussi servi à l'apéritif de la première séance du Forum romontois. En deux mots: le Conseil d'Etat «compte-t-il remettre à l'ordre le directeur de l'ECAB?», interpellent les deux élus.

«On verra la réponse du Conseil d'Etat», réplique Jean-Claude Cornu, contacté par *La Liberté*. «Je l'ai déjà dit: être direc-

teur de l'ECAB ne fera pas de moi un eunuque civique à Romont. On se trompe de combat. Ce qui mérite d'être dénoncé, c'est qu'un Conseil communal puisse dépenser 1 million (la dépense consentie pour le projet d'école abandonné, ndr) sans vouloir donner d'explications. Ca, c'est grave. Mais, plutôt que de voir les véritables problèmes, on essaie de faire taire les gens qui les dénoncent...»

La virulence? «Mon propos est à l'image de la situation inhabituelle de Romont et du mépris que le Conseil communal affiche à l'égard de son Conseil général et de ses citoyens», juge Jean-Claude Cornu. Il signale que

le Forum romontois a invité l'exécutif à discuter et proposé des solutions «toujours ignorées».

**Les ressources de l'ECAB?** Le Glânois taxe la question de «messagerie misérable» et renvoie aux horaires de publication des messages. L'apéritif, lui, tient dans «4 ou 5 bouteilles que j'ai reçues de l'ECAB – je ne bois plus d'alcool – dans le cadre d'anniversaires ou de fêtes de fin d'année, comme le personnel».

A entendre l'intéressé, les questions des députés ne mettront pas le Forum romontois à genoux: «Quelque 650 personnes adhèrent à ce forum. Il n'y a pas de raison de briser ce mouvement de citoyens, d'ailleurs salué par le Conseil général et par les partis. Le prochain débat est fixé en janvier. Il portera sur la mobilité.»

STÉPHANE SANCHEZ

## Prix solaire pour Progin Métal

**Bulle** » Le bâtiment Silo Bleu, à Renens (VD), a reçu hier le Prix solaire suisse, dans la catégorie «nouvelles constructions». Spécificité de cette résidence de 14 étages, qui abrite 273 logements pour étudiants? Elle affiche la plus grande façade photovoltaïque de Suisse romande. Soit 5135 m<sup>2</sup> équipés de 427 verres photovoltaïques (1207 m<sup>2</sup>). Une façade sur mesure et esthétique conçue et réalisée par l'entreprise de construction métallique bulloise Progin SA Métal, qui a collaboré avec l'entreprise Solarwall, à Bussigny (VD).

Prises entre des verres trempés, les cellules en silicium monocristallin fournissent près de 80 000 kWh par an. Sur le toit, une pergola en verre photovoltaïque semi-transparent produit 9000 kWh/an. «L'avenir est aux bâtiments

autonomes. Mais la plupart des lauréats des autres prix, hier, venaient d'outre-Sarine. Il faut mettre les bouchées doubles, en Suisse romande», commente Philippe Progin, patron de l'entreprise bulloise.

«Trop de gens pensent que l'intégration du photovoltaïque en façade est compliquée. Ce n'est pas vrai. Mais il faut y penser en amont du projet», poursuit le patron bullois. En l'occurrence, cette solution a été adoptée par le promoteur du Silo Bleu, Proxiland, basé à Villars-sur-Glâne. Progin SA Métal, qui emploie 170 collaborateurs, dispose quant à elle de 3500 m<sup>2</sup> de panneaux solaires sur le toit de son usine bulloise. «De quoi couvrir nos besoins», sourit Philippe Progin. »

STÉPHANE SANCHEZ

A l'initiative de la commune de Neyruz, une centaine d'écoliers ont planté une haie

# Favoriser la biodiversité avec les élèves

« PHOTOS ALAIN WICHT  
« TEXTE STÉPHANIE BUCHS

**Nature** » «Elles peuvent protéger les animaux!», «Les oiseaux trouvent à manger dans les arbres», «Et ça nous aide pour respirer». Ces tirades sortent de la bouche de plusieurs enfants réunis à l'abri d'une lisière de forêt en ce vendredi matin automnal à Neyruz. Ces écoliers répondent ainsi au biologiste Grégoire Schaub, qui leur avait demandé à quoi pouvaient bien servir des haies. La commune a en effet réalisé un projet de plantation de haies dans le but de favoriser la biodiversité.

«Nous avons voulu intégrer les écoles à ce processus afin de montrer l'importance de ce phénomène aux plus jeunes», explique Axel de Montmollin, conseiller communal responsable des forêts, entre autres.

### Plus de 400 plants

Ainsi, hier en début de matinée, une centaine d'écoliers ont commencé la plantation de cette haie, sous une pluie battante. Une fois la théorie expliquée par deux biologistes, les élèves de 1H, 2H, 3H, 7H et 8H se sont lancés dans la pratique. «J'ai déjà trouvé une haie!» lance une petite fille emmitoullée dans un ciré, brandissant un planton. «Il faut d'abord creuser un trou», lui rappelle un camarade plus âgé, une pelle à

la main. Les élèves sont répartis en petits groupes où se mélangent petits et grands, ces derniers encadrant les plus jeunes.

Outre les biologistes, plusieurs adultes accompagnent l'activité. Parmi lesquels des enseignantes et plusieurs conseillers communaux. Patrick Henchoz, employé communal responsable des espaces verts, se réjouit de cette démarche. En même temps qu'il aide une petite fille à choisir un planton, il s'enthousiasme: «On est dans une période où on bétonne trop. C'est pour ça que ce projet est important! Et j'ai appris plein de choses aujourd'hui.»

### «Nous avons voulu montrer l'exemple aux agriculteurs»

Axel de Montmollin

Au total, ce sont plus de 400 plants, représentant une vingtaine d'essences, destinés à former une haie qui seront posés entre deux surfaces cultivées, perpendiculairement à une forêt. «Ce genre de haie permet aux agriculteurs d'obtenir des paiements directs», explique Anne-Claude Jacquet, autre biologiste participant au projet. Qui espère voir prospérer des espèces dans cette haie. «Nous atten-

dons par exemple la pie grièche, qui aime ce genre de surface avec au minimum 20% d'épineux.»

### Montrer l'exemple

Le terrain appartient à la commune, remarque Axel de Montmollin. «Nous avons voulu montrer l'exemple aux agriculteurs qui travaillent sur le territoire communal», précise cet agrotechnicien de formation. Qui souhaite inciter les agriculteurs à entrer dans un réseau agroécologique. «Nous sommes un peu en retard dans ce domaine», regrette le conseiller. Le réseau agroécologique est un outil qui permet de soutenir les exploitants agricoles favorisant la biodiversité, en fournissant par exemple aux animaux et aux plantes les ressources nécessaires, ou en mettant en place des structures favorisant leurs migrations saisonnières. Cette haie pourrait donc correspondre à ces critères.

Ce projet a vu le jour dans le cadre du label Cité de l'énergie: afin de garder cette labellisation, la commune doit réaliser des mesures de ce genre. «J'avais déjà proposé de créer une haie lorsque je faisais partie de la commission de l'énergie, avant d'accéder au Conseil communal», ajoute Axel de Montmollin, qui se réjouit d'avoir pu concrétiser cette idée. Coût de l'opération pour Neyruz: entre 3000 et 5000 fr., estime le conseiller. »



**420**  
Le nombre d'arbustes plantés hier pour former une haie



Guidés par des biologistes, les élèves de Neyruz plantent une haie sous une pluie battante.